

## Woleu-Ntem/Oyem/ Le désastre des éléphants Des populations en plein désarroi



Photo : Nounamano

Un des villages dont les plantations ont été détruites par les éléphants.



Photo : DR

L'éléphant: que de tort causé aux villageois !



Photo : Nounamano

Une plantation après le passage des éléphants qui ont tout détruit.

### ESSONE-NDONG

Libreville/Gabon

*Ce sont des plantations entières qui sont victimes des ravages causés par les pachydermes, mettant la population dos au mur, au regard de la réglementation en matière de chasse.*

DANS le canton Ellelem (et plus particulièrement dans le regroupement de Nkout), la population est en proie à un désarroi qui atteint des proportions inimaginables du fait des ravages qu'elle subit dans ses plantations par les éléphants. Comme prise entre le « marteau » de la réglementation en matière de chasse aux pachydermes et « l'enclume » de son impuissance à agir conséquemment pour circonscrire le phénomène, elle ne sait plus à quel saint se vouer.

En effet, de plus en plus, une horde d'éléphants (quasi quotidiennement) s'emploie à réduire à néant les efforts fournis par les planteurs : tous leurs produits agricoles sont dévastés. Chaque jour qui passe leur détresse prend de l'ampleur au point où ils s'en étaient ouverts aux autorités compétentes du département du Woleu. Les plaintes récurrentes des victimes des éléphants ne semblent pas jusque-là trouver une oreille attentive auprès des gouvernants. Ces derniers se contentent de leur indiquer les dispositions légales qui, elles, font la part belle à la protection de l'environnement. Etant entendu que les autorités gabonaises, le chef de l'Etat en tête, ont souscrit solennellement à la forte adhésion mondiale concernant la préservation des écosystèmes. C'est dire combien les populations plai-



Photo : Essone Ndong

L'exaspération de la population paysanne est grande.

gnantes sont loin de trouver leur compte dans la lutte inégale qu'elles mènent pour protéger leurs exploitations agricoles. A Nkout, les récriminations sont légion : « Nous ne savons plus quoi faire, puisque les éléphants détruisent nos vivres sans que nous puissions lever le petit doigt. On nous dit qu'il ne faut pas

abattre les éléphants qui font partie des espèces protégées, alors qu'ils sont les acteurs de notre malheur. Que faire ? », se lamente une vieille femme après avoir constaté, en se rendant à son champ de manioc, l'étendue des dégâts. « Ils ne m'ont rien laissé, ils ont tout saccagé », ajoute-t-elle.

Ce type de déclaration est devenu le lot quotidien des habitants de ces contrées, qui ne sont d'ailleurs pas les seuls à se lamenter. Personne n'échappe à la furie des pachydermes dont la progression menace même les villages. Comme certaines plantations ont été créées non loin des habitations, les éléphants n'hésitent plus à s'arrêter à quelques encablures de celles-ci, ajoutant ainsi à la panique ambiante. Ce sujet a fait dernièrement l'objet d'une fixation au cours de la tournée que le préfet du département du Woleu, Barnabé Bangalivoua, a effectuée à travers le canton Ellelem, et principalement au regroupement des villages Nkout. Les chefs de villages, Prosper N'ngang Essono, et Jean-Blaise Ndong-Bibang, relayant à l'administrateur départemental les préoccupations de leurs adminis-

trés, ont mis un point d'honneur à exprimer leurs inquiétudes quant aux dégâts causés dans leurs plantations par ces pachydermes et surtout leur impuissance à les combattre. Concluant leurs propos, ils ont fait part de la grande disette qui va frapper la communauté tout entière si rien n'est fait pour enrayer la progression de cette menace. Et ce d'autant que ce sont les plantations d'ananas, de bananes, de manioc, qui en payent principalement un lourd tribut. Le préfet, qui a reconnu la complexité de ce dossier qu'il connaît bien, a invité les uns et les autres à se rapprocher des services locaux des Eaux et forêts afin de savoir la conduite à tenir face à ce désastre. En attendant, les éléphants, eux, s'en donnent à cœur joie, en dévastant les champs réalisés après tant de sacrifices.

## Brèves de Minvoul

### Rentrée politique de la section A du PDG

LE membre du bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG), au 1er siège de Minvoul, François Ango Ntoutoume, a présidé tout récemment au domicile du 1er adjoint au maire, Jean-Paulin Emame Akono, la rentrée politique de la section A, en présence du président provincial de cette formation politique, Félicien Edzang Ntoutoume, et du responsable départemental du parti, Aloïse Mvele Minko (Château).

Cette section, au demeurant, ne compte plus que trois comités (au lieu de sept précédemment), à la suite des mesures prises par la hiérarchie du PDG sanctionnant la "conduite inqualifiable" de certains membres aux élections locales de 2013, qui se sont illustrés par un vote désavantageant le parti. "Le PDG, au regard de la situation politique de l'heure, demeure toujours la première force politique et n'implorera pas, en dépit de quelques défections", a souligné le membre du bureau politique. Tout en appelant les populations à soutenir les actions du président de la République, François Ango Ntoutoume a rassuré l'assistanse quant à l'achèvement prochain des tronçons routiers Assok-Ngomo et Minvoul-Kom et Ebomane-Nkolmengoua (vers Bitam). L'orateur a vanté les bienfaits de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, invitant les uns et les autres à se faire immatriculer pour leur plus grand bien. Il a indiqué que la ministre déléguée à l'Economie, à la Promotion des investissements et à la Prospective, Marie-Julie Biloghe Bi Nzé, a bien pris la mesure des doléances formulées par les Minvoulais lors de son dernier passage dans la commune, se faisant le devoir de les transmettre à qui de droit. Il a enfin salué l'affectation d'un nouveau responsable du centre médical, le Dr Yannick Molekela (généraliste), et s'est félicité de voir que celui-ci s'acquitte de sa tâche avec brio.

### Don de pneus au centre médical

AYANT pris la mesure des difficultés éprouvées par le personnel soignant du centre médical, dans la prise en charge des malades, la ministre déléguée à l'Economie, à la Promotion des investissements et à la Prospective, Marie-Julie Biloghe Bi Nzé a récemment remis un don de pneus neufs pour soulager l'ambulance de cette structure médicale, afin de faciliter l'évacuation des patients vers l'hôpital régional d'Oyem.

### Les meilleurs élèves du lycée François Assogo Eyeme récompensés

LE député du 1er siège de Minvoul, François Ango Ntoutoume, a gratifié les meilleurs élèves du lycée François Assogo Eyeme, au cours d'une cérémonie le 10 juillet dernier, honorant ainsi une promesse faite lors d'un précédent passage. L'élu local a offert aux lauréats des trousseaux, en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Sa démarche vise à les encourager pour le travail accompli. Il les a exhortés à faire encore mieux à l'avenir.

### La chefferie cantonale à la caisse

LES auxiliaires de commandement des cantons du département du Haut-Ntem (nord, sud, Sosollo-Ntem) ont exprimé leur joie, soulagés de pouvoir percevoir leurs primes de chefferie, après de longs mois d'attente. C'est à la trésorerie provinciale du Woleu-Ntem que ces chefs de village, de regroupement, et de canton ont reçu leurs indemnités. Les intéressés ont tenu à remercier la plus haute hiérarchie du pays, qui a ainsi honoré son engagement vis-à-vis d'eux.



Photo : EN

la ministre déléguée Marie Julie Biloghe Bi Nzé, saluant les notables.



Photo : JNZ

Le député François Ango Ntoutoume, membre du bureau politique du PDG, lors de son séjour à Minvoul.